

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi le mercredi 4 octobre 2023, à la salle polyvalente de Sougy, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Elodie BEUCHERIE (Rouvray-Sainte-Croix), Mirianne BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtretre), Annick BUISSON (Gidy), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Hélène DARVOY-PEROT (suppléante de Marie-Paule DUMINIL – Cercottes), David JACQUET (Artenay), Claude PELLETIER (suppléant de Hubert JOLLIET - Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu NOËL (suppléant de Yves PINSARD – Bucy-Saint-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Christophe DURU (suppléant de Jean-Pierre DURAND - Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Anne-Marie CAQUERET-MICHELETTO (suppléante de Bernard ESPUGNA – Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Yves FROISSART (Beaugency), Jean-Paul ROUSSARIE (Huisseau-sur-Mauves), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Alain BRUNNER (suppléant d'Arnold NEUHAUS - Villermain), Jean-Yves GUINARD (suppléant de Laurent SIMONNET - Meung-sur-Loire), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epièds-en-Beauce).

A donné pouvoir : Mme Bernadette BESNARD (Le Bardon) à Elisabeth MANCHEC (Coulmiers)

Assistaient également : Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Frédéric POTTECHER (Président du Conseil de développement).

Monsieur Cuillerier souhaite la bienvenue aux élus. Monsieur David, maire de Sougy, accueille les élus en présentant les caractéristiques de sa commune.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 12 juillet 2023
2. PCAET, « Watty à l'école » et « LIFE let's go for climate »
3. Programme LEADER (**Délibérations** pour valider le projet de convention, valider la maquette financière, acter la composition du comité de programmation et solliciter le programme LEADER pour financer l'animation 2023)
4. Biodiversité : diagnostic de biodiversité agricole, résidence d'artiste, BiodiverCiné 2023
5. Contrat Régional de Solidarité Territoriale
6. Conseil de développement
7. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2023

Monsieur le Président demande aux Membres s'ils ont des remarques concernant le procès-verbal de la séance précédente, envoyé avec les convocations. Le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

2. PCAET, « Watty à l'école » et « LIFE let's go for climate »

□ PCAET

Monsieur le Président souligne la qualité des échanges ayant eu lieu lors de la réunion de lancement du 7 juin dernier. Thibault Maussire, chargé de mission plan climat, présente les premiers éléments du diagnostic du plan climat air énergie territorial.

Le territoire du Pays Loire Beauce consomme aujourd'hui 2 786 Gigawatt-heures¹(GWh) (toutes énergies confondues), soit 42 Mégawatt-heures² (MWh) par habitant (contre 24,9 MWh par habitant à l'échelle nationale). 47% de l'énergie consommée est issue du pétrole (rendant le territoire très dépendant de l'étranger) et 40% de l'énergie est consommé par les transports routier.

En matière d'émission de gaz à effet de serre (dit GES), le territoire émet 751 000 tonnes de CO2 par an soit 11,5 tonnes de CO2 par habitant. Les Accords de Paris visent la neutralité carbone en 2050 avec l'émission de 2 tonnes par habitant.

Thibault Maussire précise que ce diagnostic sera actualisable et ajustable jusqu'à l'adoption définitif du PCAET (automne 2024).

Monsieur Cuillerier constate qu'il n'existe plus de doute aujourd'hui sur le processus de réchauffement climatique en cours. Il souligne l'effort important à réaliser tant en termes de sobriété que de production d'énergie renouvelable sur le territoire. Il précise que c'est sur la base de la qualité du diagnostic que sera mise en place un plan d'actions efficace. Il note que le territoire gagne des habitants et observe que les communautés de communes ont engagé des actions visant à limiter les émissions de GES, notamment les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Monsieur Lorcet souhaite qu'un comparatif soit réalisé avec les moyennes départementales, régionales et nationales. Il note que le territoire peut agir sur certains secteurs mais pas sur d'autres. La question du poids des émissions de la base de Bricy est posée. M. Lorcet souligne l'importance de disposer d'un diagnostic clair et limpide afin qu'il soit compréhensible par le plus grand nombre.

Madame Bataille observe que le territoire dispose de peu de transport en commun, ce qui peut expliquer le poids des transports routiers dans la consommation énergétique globale.

Monsieur Bracquemond constate que la crise actuelle ne favorise pas la réussite des OPAH en cours avec FranceRénov et qu'elle impacte également la dynamique des constructions neuves, accentuant la tension sur le marché du locatif. Il souligne par ailleurs que l'agriculture joue un rôle en matière de captation du carbone mais que la problématique des GES agricoles reste la traction.

¹ 1 GWh = 1 million de KWh

² 1 MWh = 1 000 KWh

Monsieur Jacquet constate que le phénomène de réchauffement climatique n'est plus en débat. Il souhaite que ce PCAET puisse préciser les leviers sur lesquels le territoire peut agir.

Monsieur Cuillerier évoque les débats ayant lieu à l'association des maires de France notamment avec les logisticiens sur le concept du dernier kilomètre, les plateformes multimodales, les entrées de ville et le déploiement des véhicules propres. Il souligne la capacité du territoire à agir sur certains leviers mais reconnaît que tout n'est pas maîtrisable localement. Monsieur Cuillerier observe que, en matière de logistique, les élus ont infléchi leurs positions notamment sur la zone d'Artenay-Poupry.

Madame Fischer constate que des plateformes logistiques sont encore en projet sur le territoire et estime que l'on arrive au bout d'un modèle. Elle s'interroge sur la mise en place d'un vrai projet alimentaire de territoire (PAT).

Monsieur Pottecher note la nécessité de fixer du carbone, notamment en Beauce. Il observe que des jeunes qui souhaitent s'installer en permaculture n'arrivent pas à accéder au foncier.

Monsieur Cuillerier rappelle l'objectif de planter 100 000 arbres en 10 ans et rappelle que les actions biodiversité en cours s'inscrivent dans cet objectif.

Monsieur Froissart invite les élus à montrer l'exemple en matière de changement de comportement, par exemple en covoiturant pour venir aux réunions, en évitant de faire « répondre à tous » dans les mails, etc. Il note qu'il est tout à fait possible de réduire par deux la consommation d'énergie et qu'il faudra ensuite ou parallèlement, s'attacher à changer les sources d'énergie.

Monsieur Echegut observe que la zone de Synergie est desservie par le rail bien que cette solution ne soit plus utilisée depuis 25 ans. Le maintien en état de ces rails coûte 30 000 € par an à la collectivité.

Monsieur Cuillerier s'interroge sur la capacité de la SNCF à répondre, par le rail, aux besoins des entreprises. Il constate que le transport de marchandise par le rail fonctionne, notamment les marchandises pondéreuses via la ligne Orléans-Chartres-Le Havre. En complément, il souligne que le développement des circuits-courts permet de limiter le poids des transports et leurs impacts en matière de GES.

Le comité syndical s'interroge sur le caractère non décarbonable du secteur agricole. Ce point sera approfondi rapidement.

En matière de potentiel de réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES, le comité syndical souhaite avoir des précisions sur la méthode de calcul et des éléments concrets légitimant ce potentiel.

□ Watty à l'école

Monsieur Cuillerier se félicite que 110 classes soient engagées dans le projet « Watty à l'école » (sur un objectif initial de 50 classes). Ces 2 479 élèves sensibilisés représentent 37% des élèves de maternelle et d'élémentaire du Pays Loire Beauce. Monsieur Cuillerier rappelle que l'école permet d'apprendre des valeurs fondamentales et qu'elle constitue aussi un lieu d'ouverture sur d'autres choses. Il rappelle le succès de l'action menées il y a quelques années en faveur du tri sélectif.

Monsieur Froissart observe que l'école accueille de nombreuses interventions qui viennent en complément d'un programme déjà chargé. Il s'interroge sur le temps disponible pour apprendre les matières de base.

Madame Fischer invite à rassurer les parents et précise que la France est le pays de l'OCDE où les enfants passent le plus de temps à l'école.

Monsieur Jacquet rappelle que les élus ne peuvent pas, à juste titre, dicter à un enseignant ce qui doit se passer dans sa classe. Il se félicite que les enseignants aient souhaité adhérer à ce programme Watty, témoignant ainsi d'une cause commune en faveur de la transition de notre territoire.

LIFE let's go for climate

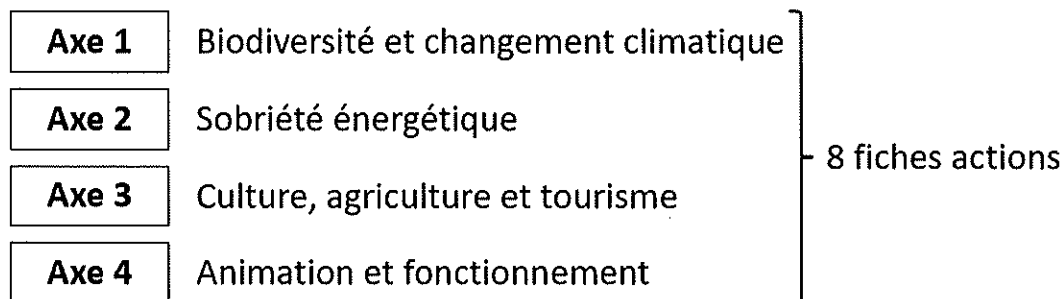
Thibault Maussire rappelle que 6 collectifs ont émergé des ateliers :

Nom du collectif	Objectifs
"Sensi-Carbone"	Sensibiliser/ informer le grand public sur son empreinte carbone
"Compost et Vous ?"	Promotion de compostage
"Mutualisation"	Ateliers de réparation, entraide...
« Seconde Vie"	Création d'une ressourcerie
"Covoiturage"	Promotion du covoiturage en entreprise, sécurisation aux abords des établissements scolaires
"Production d'énergie renouvelable"	Développement d'un projet photovoltaïque

Il informe que ces collectifs envisagent de créer une association qui porterait la démarche LIFE à l'échelle du Pays.

3. Programme LEADER

Monsieur Cuillerier rappelle la stratégie du programme LEADER pour la période 2023-2027 : Transitions écologique, énergétique et participation citoyenne : le Pays Loire Beauce s'engage ! Cette stratégie s'articule autour de 4 axes et 8 fiches actions et est dotée de 837 000 € (soit 25% de plus par an que la précédente programmation).



Monsieur Cuillerier propose de désigner le PETR Pays Loire Beauce comme structure porteuse du GAL Loire-Beauce, approuver le projet de convention LEADER entre la Région Centre-Val de Loire et le PETR Pays Loire Beauce, désigner M. Frédéric Cuillerier comme président du comité de programmation, autoriser le Président de la structure porteuse à négocier et à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la stratégie LEADER, dont la convention signée entre le GAL Loire Beauce et la Région Centre-Val de Loire, déléguer au comité de programmation le pouvoir de délibérer sur les propositions d'opération qui lui sont soumises ainsi que sur l'ensemble des modifications de la stratégie du GAL Loire Beauce que la convention autorise (évolution de la composition du comité de programmation, de la maquette financière, des fiches-actions, etc.), engager le PETR Pays Loire Beauce, structure porteuse du GAL Loire Beauce, à gérer et animer le programme LEADER sur la période 2023-2027, en se donnant les moyens de sa mise en œuvre pour atteindre les objectifs et autoriser le Président à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires et à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (délibération n° 23-12)

Monsieur Cuillerier propose la maquette financière suivante :

actions	Intitulée	%	FEADER
1	Restaurer et gérer les écosystèmes dans leur diversité	20%	167 400 €
2	Favoriser le développement de filières locales environnementales	15%	125 550 €
3	Développer la sobriété énergétique et les énergies renouvelables en faveur d'une transition décarbonée	15%	125 550 €
4	Culture de proximité et participation citoyenne en faveur des transitions durables et rurales	10%	83 700 €
5	Valoriser le terroir par l'alimentation locale et le tourisme durable	10%	83 700 €
6	Coopération en région Centre Val de Loire	5%	41 850 €
7	Coopération nationale et internationale		
8	Animation et fonctionnement du GAL	25%	209 250 €
	Total	100%	837 000 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (délibération n° 23-13)

Monsieur Cuillerier propose que le comité de programmation soit composé de la façon suivante :

COLLEGE PUBLIC (8 titulaires)			
TITULAIRE	COMMUNE	SUPPLEANT	COMMUNE
BRET Odile	Beauce-la-Romaine	BEDIOU Jean-Paul	Beauce-la-Romaine
GARCIA Juanito	Beaugency	ROUSSARIE Jean Paul	Huisseau-sur-Mauves
CAZEAUDUMEC Clarisse	Cléry-St-André	ANTOINE Jean Paul	Tavers
CUILLERIER Frédéric	Saint Ay	MANCHEC Elisabeth	Coulmiers
ECHEGUT Patrick	Baule	LASNE DARTIALH Brigitte	Baule
BESNARD Bernadette	Le Bardon	PELE Denis	Saint-Pérvy-la-Colombe
BATAILLE Muriel	Tournois	FAUGOUIN Michel	Chaingy
POINTEREAU Thomas	Epieds-en-Beauce	VIVIER Bruno	Charsonville
COLLEGE PRIVE (9 titulaires)			
TITULAIRE	STRUCTURE	SUPPLEANT	STRUCTURE
BERRUET Magali	Les Fous de Bassan !	RUFFIER Maeva	Les Fous de Bassans !
COGNEAU Gérard	Association Valimage	BOUR Marie-Dominique	AMAP Terres d'Ardoux
DUMERY Rémi	Agriculteur Boulay-les-Barres	PERDEREAU Baptiste	Agriculteur Beauce-la-Romaine
GOND Frédéric	Agriculteur Tavers	LECOMTE Camille	Agriculteur Beauce-la-Romaine
GASNIER Laurent	Hommes et Territoires	LESAGE Jérôme	Hommes et Territoires
POINTEREAU François	Racines du Pays Loire Beauce	DANSE Claude	Racines du Pays Loire Beauce
POWER John	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier	Loiret Nature Environnement
CREUSILLET Marie France	Association CaféCiCré	COROLEUR Danielle	Conseil de développement
BOIZARD Adeline	Collectif des gares du val de Loire	CAMUS Sébastien	Conseil de développement
COLLEGE INVITÉS			
FISCHER Karin	élu référent	JACQUET David	élu régional
BUXERAUD Frédéric	Région	FRAGNET Mélyne	Instructrice Région

Monsieur Cuillerier précise qu'il sera possible d'intégrer de nouvelles personnes dans ce comité dans le cas où des places seraient vacantes.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (délibération n° 23-14)

Monsieur Cuillerier propose de délibérer pour financer l'animation 2023 du GAL Loire Beauce (de avril à décembre) et affecter le chargé de mission LEADER à 0,8 ETP à l'animation et la gestion du programme LEADER 2014 – 2020, étendu à 2023, du 1^{er} avril au 31 décembre 2023, solliciter les subventions auprès de l'Europe au titre du programme LEADER 2023-2027, pour l'animation et le fonctionnement du programme, au taux maximum et autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité (délibération n° 23-15)

4. Biodiversité

❑ Stratégie biodiversité 2020-2030

Monsieur Cuillerier informe qu'un courrier a été envoyé le 27 septembre à l'ensemble des élus dans le but de faire le point sur cette stratégie et imaginer ensemble les actions à mener. La stratégie repose actuellement sur 4 Axes :

- Améliorer nos connaissances
- Mener des actions de renforcement
- Faire connaître la biodiversité et ses enjeux auprès d'un large public
- Animation de la stratégie

❑ BiodiverCiné 2023

Monsieur Cuillerier informe que la 3^{ème} édition du Festival BiodiverCiné se tiendra le jeudi 2 novembre à Lailly-en-Val, le mercredi 8 novembre à Cercottes et le vendredi 12 janvier à Beauce la Romaine.

❑ Diagnostics de biodiversité agricole

Monsieur Cuillerier informe qu'une réunion de rendu de la première phase aura lieu le jeudi 12 octobre.

Monsieur Foussekis, chargé de mission LEADER & biodiversité, informe que le projet à venir « plantons le décors » vise à favoriser la plantation d'arbres sur le territoire.

5. Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Monsieur Cuillerier informe que le rendez-vous de négociation entre le territoire et la Région s'est tenu le jeudi 7 septembre en présence de notamment de Dominique Rouillet et David Jacquet. Il constate que l'échange s'est déroulé dans une ambiance très positive et avec des points de vue convergents. Monsieur Jacquet constate également que le caractère positif de l'échange ayant eu lieu entre le territoire et la Région est aussi révélateur du climat apaisé du territoire.

Monsieur Cuillerier informe que la Région a aligné le soutien de la Région pour la création de pistes cyclables à 50% pour les territoires ayant pris la compétence mobilité (contre 25% auparavant). En revanche, la Région ne financera pas les études mobilité des territoires AOM.

Monsieur Cuillerier informe que les porteurs de projets ont la possibilité de monter dès à présent les demandes de subvention auprès du PETR Pays Loire Beauce.

6. Conseil de développement

Monsieur Frédéric Pottecher, président du Conseil de développement, constate que l'arbre est peu présent en Beauce. Il observe qu'il existe la possibilité de produire des forêts de grande qualité (forêt de Miyawaki) ; lesquelles permettraient de séquestrer du carbone. Monsieur Pottecher informe qu'il n'est pas originaire de Beauce et constate que peu de gens sont conscients que les agriculteurs beaucerons sont parmi les meilleurs du monde. En ce sens, il note l'intérêt de s'appuyer sur les agriculteurs pour avancer sur ce sujet. Monsieur Pottecher note aussi l'intérêt de s'appuyer sur les scolaires pour diffuser de l'information sur la biodiversité.

Monsieur Cuillerier souligne que les objectifs du Conseil de développement sont partagés avec le territoire. Il rappelle le projet de « diagnostic de biodiversité agricole », lequel associe de façon originale l'association Loiret Nature Environnement à la Chambre d'agriculture du Loiret.

7. Questions diverses

□ Agenda

- LEADER – comité de programmation d'installation : mardi 10 octobre – St-Ay
- PCAET – comité de pilotage – vendredi 13 octobre 2023 – St-Ay
- Conseil de développement – lundi 30 octobre
- BiodiverCiné :
 - Lailly-en-Val : jeudi 2 novembre
 - Cercottes : mercredi 8 novembre
 - Beauce-la-Romaine : vendredi 12 janvier 2024
- PCAET – atelier d'échanges sur la stratégie – mercredi 15 novembre - Gidy
- CRST : présentation en 5^{ème} commission régionale – jeudi 16 novembre
- BUREAU : mardi 28 novembre
- LEADER – signature des conventions sur le Loire - mardi 12 décembre
- COMITE SYNDICAL : mercredi 13 décembre (échange sur la stratégie PCAET)

Monsieur le Président remercie l'ensemble des élus présents pour leur participation active et pour la qualité des échanges ainsi que Monsieur David pour son accueil.

Le Président

Frédéric CUILLERIER



Le secrétaire de séance

Patrick ECHEGUT

